

Compte rendu de séance Séance du 6 Avril 2021

L' an 2021 et le 6 Avril à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame FERNANDES Violette, Maire.

Présents : Mme FERNANDES Violette, Maire, Mme TORASSO Sandra, MMANCLIN Nicolas, BERGER Jean-Pierre, LACOUDRE Guy, MILLET Nicolas, PLANCHON Alain

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme YENK Ingrid à Mme FERNANDES Violette

Absent(s) : M. DELUGE Paul

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 7

Date de la convocation : 01/04/2021

Date d'affichage : 01/04/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en le : 13/04/2021

et publication ou notification

du : 13/04/2021

A été nommé(e) secrétaire : M. BERGER Jean-Pierre

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU :

M. MILLET Nicolas s'excuse pour son absence au dernier conseil, cette réunion présentant le budget sans délibération, il a privilégié une réunion professionnelle. M. BERGER Jean-Pierre précise que l'observation lors du dernier conseil ne voulait que souligner que les réunions se déroulent à 19h pour que les actifs puissent y participer mais qu'ils en sont majoritairement absents : le choix d'un tel horaire semble donc inutile, d'autant qu'avec le couvre-feu, il interdit de fait aux habitants d'assister au conseil.

M. PLANCHON Alain évoque l'envoi du devis du SDE18, mais n'a reçu pour l'extension de la « Ribouillère et de la Saclée » ainsi que la lampe pour la « Vigne Blanche ».

M. BERGER Jean-Pierre interpelle Madame le Maire concernant le courrier VigiCarrière du 3 février, il est surpris de ne pas avoir reçu une copie car il était adressé au Maire ainsi qu'aux conseillers. Madame le Maire demande au secrétariat de transmettre le courrier dès jeudi matin par mail à l'ensemble des conseillers.

Le compte-rendu est approuvé par le Conseil Municipal.

SOMMAIRE

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 -	2021_0007
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR - COMMUNE (22500) -	2021_0008
AFFECTATION DU RESULTAT 2020 - BUDGET COMMUNE 22500 -	2021_0009
VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021 -	2021_0010
ADOPTION DU BUDGET COMMUNE (22500) -	2021_0011

Objet(s) des délibérations

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

réf : 2021_0007

Madame le Maire sort, M. MILLET présente le compte administratif aux conseillers.

Budget commune - 22500

Libellés	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats de 2019 reportés		66 992,65		24 811,73
Opérations de l'exercice 2020	304 643,61	317 472,70	53 629,35	74 551,78
Reste à réaliser de 2020	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	304 643,61	384 465,35	53 629,35	99 363,51
Résultats définitifs 2020	(excédent)	173 138,94	29 095,56	(déficit)

A la majorité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 1 YENK Ingrid)

A l'issue du vote, Madame le Maire reprend la présidence du conseil.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR - COMMUNE (22500)

réf : 2021_0008

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 du budget commune n° 22500 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part et donc approuve le compte de gestion 2020 du budget communal.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

AFFECTATION DU RESULTAT 2020 - BUDGET COMMUNE 22500

réf : 2021_0009

Le Conseil Municipal décide de l'affectation du résultat 2020 du budget COMMUNE :

Résultat de fonctionnement 2020 : 173138,94 €
Résultat d'investissement 2020 : - 29 095,56 €

Le résultat sera affecté de la façon suivante sur le budget 2021:

c/002 recettes de fonctionnement : 144 043,38 €
c/001 recettes d'investissement : -29 095,56 €
c/1068 recettes d'investissement : 29 095,56 €

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

réf : 2021_0010

Considérant les dispositions des articles 2 et 3 de la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, qui donnent au Conseil Municipal le pouvoir de fixer chaque année les taux des taxes directes locales ;

Considérant les bases d'imposition qui lui ont été notifiées par la Direction des Services Fiscaux du Cher pour 2021 ;

Le Conseil Municipal décide de la stabilité des taux fixés pour cette année 2021 soit :

Taxe Foncière (bâti) : 31,09 %
Taxe Foncière (non bâti) : 31,04 %

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Madame le Maire précise qu'au vue des conditions économiques actuelles résultant de la crise sanitaire et de l'augmentation des taxes du SMIRTOM Le conseil juge préférable de ne pas augmenter les taux cette année.

Monsieur Berger souhaite que pour l'année prochaine une discussion plus approfondie soit engagée sur l'augmentation ou non de ces taxes. Les délais seront effectivement plus propices à la discussion, ce qui n'a pu être le cas cette année car la communication des taxes par les services fiscaux n'est intervenue que quelques jours avant la date du vote du budget des communes.

ADOPTION DU BUDGET COMMUNE (22500)

réf : 2021_0011

En préambule de la présentation du budget Madame Le Maire précise que ce budget a été établi avec la volonté :

De maîtriser les dépenses de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement et maintenir un volume d'investissement nécessaire au développement de la commune ;

D'utiliser les capacités d'autofinancements pour financer les investissements et ne pas recourir à l'emprunt ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ADOpte** dans son ensemble le budget primitif 2021 du budget de la Commune (22500) qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Fonctionnement : 296 104,00 €
Investissement : 159 145,00 €

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Arrivée à 19h35 de Madame YENK Ingrid.

Madame le Maire précise qu'actuellement deux emprunts sont en cours pour les sommes de :

- 100 000 € qui prendra fin en 2027
- 75 000 € qui prendra fin en 2036

Elle précise qu'il y a eu un gros travail au sein des commissions qui a permis d'inscrire de nombreux projets au budget. Comme par exemple :

- L'éclairage public ;
- Les travaux sur les bâtiments publics et l'église ;
- Le distributeur à pain ;
- L'informatique du secrétariat ;
- Le Fleurissement ;
- Etc...

M. ANCLIN Nicolas propose la possibilité de renégocier les emprunts car les taux sont actuellement bas, même si ces emprunts ont été négociés alors que les taux étaient déjà bas.

M. MILLET Nicolas remercie M. BERGER Jean-Pierre pour son travail sur le budget et Mme DIONNET Sylvie pour ses recherches et ses explications qui ont permis de détailler les montants en vue d'un suivi plus précis.

Section FONCTIONNEMENT

023	Versement à l'investissement	115 546,38	002	Excédent de fonctionnem	144 043,38
011	Charges générales	89 962,62	64	Annulation de charges	515,00
012	Charge de personnel	33 282,00	70	Ventes et prestations	1 580,00
65	Autres charges de gestion	46 614,00	73	Impôts et taxes	85 585,00
66	Frais financiers	1 381,00	74	Dotations subventions participat ^e	48 720,00
67	Charges exceptionnelles	600,00	75	Autres prods de gestion courante	14 355,62
68	Amortissements	3 718,00	77	Remboursements	1 305,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00			
Dépenses de l'exercice 2021		180 557,62	Recettes de l'exercice 2021		152 060,62
Total DÉPENSES		296 104 ,00	Total RECETTES		296 104,00

Section INVESTISSEMENT

001	Déficit d'investissem	29 095,56	001	Excédent investissmt reporté	0,00
			021	Virement du fonctionnement	115 546,38
1641	Rembt capital emprunté	13 300,00	1022	FCTVA	2 785,00
165	Cautions logements	1 000,06	1068	Excédent fonctionnem capitalisé	29 095,56
20	Immobilisation incorporelles	31 018,00	1323	Subventions sur travaux	7 000,00
204	dont Equipts organismes publics	29 018,00	1641	Emprunts	0,00
21	Immobilisation corporelles	79 731,38	165	Cautions logements	1 000,06
020	Dépenses imprévues	5 000,00	2804	Amortissements	3 718,00
Dépenses de l'exercice 2021		130 049,44	Recettes de l'exercice 2021		43 598,62
Total DÉPENSES		159 145 ,00	Total RECETTES		159 145,00

DISPOSITIF REVITALISATION CENTRE-BOURG

M. MILLET Nicolas fait un retour de la réunion des conseillers du 30 mars avec M. GRIMAUULT, chargé de missions d'accompagnement des territoires à la DDT. Il fait une présentation succincte afin de montrer les objectifs de l'autodiagnostic qui paraît complexe mais en fait n'est pas si compliqué au final. Il précise qu'à ce jour, une dizaine de villages de même taille bénéficie ou ont bénéficié de ce dispositif. L'ensemble des supports

méthodologiques présentés par M GRIMAULT a été transmis aux conseillers. Cet outil doit aider la commune pour les futurs projets, il faut compter environ 6 mois de travail, ce qui permettra une planification des projets en fonction des ressources.

La première phase, d'autodiagnostic, sera conduite par des groupes de conseillers intégrant des habitants volontaires : cartographie de la commune, état des lieux, puis validation en concertation avec la population.

En premier lieu, il convient de trouver une articulation au sein des différentes commissions. La DDT étant un service de l'État, elle peut nous aider dans certaines démarches et nous diriger pour les différentes demandes de subventions.

Rapport sur les commissions :

☞ Commission Communication :

- M. MILLET Nicolas précise que le bulletin communal n°3 a été distribué ce jour accompagné des deux derniers comptes-rendus du conseil municipal. M. PLANCHON trouve qu'il est très bien. Mme YENK Ingrid s'étant retrouvée seule pour la confection de ce bulletin, Madame la Maire et la secrétaire ont dû y contribuer, et Madame la Maire demande aux membres du conseil de rejoindre la commission. Mme TORASSO Sandra s'interroge sur l'absence de M. DELUGE Paul : M. MILLET Nicolas précise qu'il a eu des soucis personnels.

•

☞ Commission Travaux :

- Mme TORASSO Sandra et Messieurs ANCLIN Nicolas et LACOUUDRE Guy ont travaillé sur l'état des fossés. Le bureau d'études MDConcept est intervenu pour faire une évaluation du réseau des eaux pluviales à Villeville, M. ANCLIN Nicolas précise qu'un relevé avait été fait en amont de cette visite. MDConcept doit transmettre son rapport afin de prioriser les points urgents.
- M. MILLET Nicolas rappelle que l'harmonium de l'église n'appartenant pas à la commune, il va devoir être restitué, mais qu'il est en projet d'en refaire un. Mesdames FARGEAU et DROCHASSON ont été informées de ce changement, elles ont été ravies de constater que le conseil reconnaissait leur implication dans l'aménagement et l'entretien de l'église. M. LACOUUDRE Guy va prévenir M. THROUDE pour la validation de l'acquisition d'un nouvel harmonium (budget de 500 €).
M. LACOUUDRE Guy informe que la cloche de l'église n'est pas classée mais son classement peut être demandé et cela permettrait de percevoir des subventions des Bâtiments de France pour certains travaux de réparation. Concernant l'éclairage autour de l'église, il peut être envisagé de le changer afin de mettre en valeur le bâtiment. M. PLANCHON Alain précise qu'en cas de changement il faudra prévoir un système antivol.
M. LACOUUDRE Guy informe que le devis initial sur la peinture/enduit de l'église a été confirmé, sans augmentation.
- Madame le Maire informe que M. THIBAUT a retiré toutes les buses de fleurissement des entrées de village qui se révélaient dangereuses.
- Pour l'éclairage public, M. LACOUUDRE Guy précise que l'étude du SDE18 n'était pas complète, qu'un devis complémentaire sera demandé pour une vision totale du coût financier. M BERGER souligne que ces compléments ne sont pas pris en compte dans le budget voté. M MILLET propose, si nécessaire, de planifier ces travaux sur plusieurs années.
A la « Saclée », il faudra avoir une réflexion sur le mat solaire car en aérien le coût est moins élevé mais s'il on rajoute les différents postes (boîtes, relais et autres...) cela reviendrait plus cher.

- Madame le Maire informe que le Pays Loire Val d'Aubois a pris contact avec elle pour la reconduction d'un stage de pierres sèches début août. Elle a validé cette demande car Mornay-Berry devient une référence en matière de murs en pierres sèches. Des pierres de CHASSY seront rapportées sur la commune par l'agent communal afin d'avoir de la matière pour ce stage.

☞ Commission Vie locale :

- M. BERGER Jean-Pierre informe que lors de la dernière commission ils ont évoqués la vaccination du COVID pour les personnes les plus vulnérables du fait de la mise en place d'un centre de vaccination éphémère sur Nérondes. Ils ont immédiatement contacté ces personnes afin de leur proposer cette opportunité (courriers distribués l'après-midi même : 19 personnes).

Madame le Maire précise que ce sujet a été abordé en CCAS et demande que la liste des habitants, issue de la liste électorale, soit mise à disposition du secrétariat afin que les membres du CCAS puissent en faire un suivi en toute confidentialité.

- Lors de cette commission a été retenu de proposer au conseil la location d'un distributeur de baguettes pour une période d'essai de 6 mois, puis l'éventuel achat; reste à formaliser les différentes conventions avec le fournisseur et le boulanger.
- Concernant le fleurissement, un article dans le bulletin informe les habitants qu'il leur sera distribué un sachet de graines à semer sur leur pas de porte: tous les conseillers sont invités à participer à l'ensachage, le samedi 17 avril (9h-10h), pour distribution dans la semaine suivante. M BERGER indique que le Pays a voté le renouvellement de dotations de jachères fleuries ... qui compléteront si nécessaire l'opération prévue par la commune. Pour les plantations par la commune (église, cimetière, entrées du village, ...), il est envisagé de solliciter l'horticulteur de St Martin des Champs.
- Pour le Tour de France, M. MILLET précise que les informations sont encore assez floues, mais qu'une réunion avec le Département du Cher est prévue le 9 avril et une autre le 21 avril avec Mme la Sous Préfète.

Un travail en collaboration avec la CDC du Pays de Nérondes se met en place pour créer de l'animation lors de cet évènement, des bottes de pailles ont été demandées ainsi que des barrières de protection aux autres communes de la CDC. M. MILLET Nicolas propose de mobiliser les habitants pour qu'ils fleurissent et décoorent le village à l'occasion du passage du Tour de France.

Concernant la course féminine du 1^{er} juillet aucune information n'a été donnée.

Le Département du Cher organise une fête du Tour de France les 29 et 30 mai, M. MILLET Nicolas transmettra les informations dès qu'il en saura plus.

Date des prochaines commissions :

- *Commission Communication : 26 avril à 18h30*
- *Commission Travaux : 3 mai à 18h30*
- *Commission Vie locale : 24 avril de 9h à 11h*

Madame le Maire précise qu'un dépôt de gerbe sera réalisé au Monument aux Morts le 8 mai à 11h.

Questions diverses :

M. BERGER Jean-Pierre interpelle sur différents points :

- sur le cahier de doléances : M MILLET l'informe que rien n'y a été notifié.

- sur la rencontre annoncée avec les signataires de la lettre ouverte du 19 janvier : Mme le Maire propose de convenir d'un rendez-vous en y associant les autres membres du conseil.
- sur le logo pour la commune : M. MILLET Nicolas précise que l'étude est en cours, qu'une proposition devrait être transmise prochainement, pour réalisation avant le Tour de France.
- sur les appels à projet transmis au Pays Loire Val d'Aubois : lors d'une récente réunion du Comité Syndical du Pays, M. COURTILLAT a fait état de 110 projets (dont 7 de la commune de Mornay-Berry) et a précisé que les aides seront équilibrées en nombre et en budget sur les 72 communes du Pays.

Séance levée à: 20:57

En mairie,
le 08/04/2021
Le Maire
Violette FERNANDES

Elus	Fonction	Emargement
FERNANDES Violette	Maire	
LACOUDRE Guy	Adjoint	
MILLET Nicolas	Adjoint	
ANCLIN Nicolas	Conseiller	
BERGER Jean-Pierre	Conseiller	
DELUGE Paul	Conseiller	Absent
PLANCHON Alain	Conseiller	
TORASSO Sandra	Conseiller	
YENK Ingrid	Conseiller	Excusé (Procuration à FERNANDES Violette)